



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
Commune de
SAINT SATURNIN LES AVIGNON

**Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Municipal
République Française**

**Séance du 22 octobre 2024
à 18 heures 30**

Nombre de Membres (quorum : 14)		
En exercice	Présents	Présents et représentés
27	21	26

Date de la convocation
16/10/2024

Date de publication
24/10/2024

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses séances sous la présidence de Serge MALEN, Maire de Saint-Saturnin-lès-Avignon,

Présents : MALEN Serge - BONNEFOUX Chantal - FISCHER Lionel - RANC Sylvie - LOUIS VASSAL Patrick - DEL NISTA Xavier - CRAPONNE Jean-Louis - SALUZZO Joëlle - CUP Christine - GARREL Régine - COSTE Josiane - RABERT Guylaine - TRICHARD Frédéric - MORETTI Karine - GUINTRAND Tamara - BOLIMON Lionel - ADAM Carole - PILLOT Marion - DUCLERCQ Jean-Pierre - PENALVA Sylvain - DUCRES Jacques.

Procurations :

CACELLI Alex a donné procuration à LOUIS VASSAL Patrick.
ORLANDI Pascal a donné procuration à BONNEFOUX Chantal.
FILLIERE Thierry a donné procuration à COSTE Josiane.
COUSTON Rémy a donné procuration à BOLIMON Lionel.
PLAZA PUTTI Mireille a donné procuration à RANC Sylvie.

Absente excusée :

BOUIX Sandra.

Secrétaire de séance :

CUP Christine.

**Nature de l'acte : 7.5.1 demande de subvention
DELIBERATION N° 2024-10-84**

OBJET : *CULTURE – LES JOURNEES DE LA BANDE DESSINEE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE*

RAPPORTEUR : Monsieur Patrick LOUIS-VASSAL, adjoint à la culture, à la communication et au protocole.

La commune organise la 17ème édition des journées de la bande dessinée les 8 et 9 mars 2025.

Compte tenu du coût de cette manifestation, dont le montant prévisionnel est estimé à 6 000 € TTC, il est proposé de solliciter une aide financière auprès du Département à hauteur de 25 %.

COÛT DE LA MANIFESTATION	
Coût TTC	6 000 €

Dépense subventionnable TTC	
Achats	1 400 €
Services extérieurs	4 600 €
Total TTC	6 000 €

FINANCEMENT DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE

1 Autofinancement	75%	4 500 €
--------------------------	------------	----------------

2 Subventions		
Département	25%	1 500 €
Autres	0%	0 €
Total (2)	25%	1 500 €

3 Autres participations	0%	0 €
--------------------------------	-----------	------------

Total (1+2+3)	100%	6 000 €
----------------------	-------------	----------------

AYANT OUI l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

SOLLICITE une aide financière du Département de Vaucluse pour l'organisation des journées de la bande dessinée à hauteur de 25 % de la dépense subventionnable conformément au plan de financement susvisé.

AUTORISE monsieur le Maire ou son représentant à accomplir toutes les formalités se rapportant à cette demande de subvention.

RÉSULTAT DU VOTE

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION
26	/	/

Le Maire,
Serge MALEN



Secrétaire de séance
CUP Christine



certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture le 24/10/2024 de la publication le 24/10/2024 informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.